



Vente d une voiture a recu un cheque sans provisions

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **17:33**

Bonjour,

j ai vendu mon vehicule a une personne habitant dans une autre commune que la mienne et j ai donc deposer son cheque a ma banque qui me la deposer sur mon compte donc je me suis servi de cet argent pour me repayer une voiture et deux semaine plus tard on mannonce que le cheque est sans provisions ce qui engendre que ma banque me reclame les fond que je nai pas et la personne a qui jai vendu le vehicule ne regularise pas que doit je faire

jai ete porter plainte mais sa peut mettre beaucoup de temp et nayant pas les moyen de regler la somme demander par mon banquier que pui je faire pour acclerer la chose

je vous remercie par avance cordialement

Par **pat76**, le **17/01/2012** à **18:23**

Bonjour

Vous faites un référé devant le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance selon la somme demandée.

Vous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à votre acheteur dans laquelle vous le mettez en demeure de vous payer le montant de la voiture qu'il vous a

achetée. Vous lui précisez que faute d'avoir été payé dans les 8 jours à la réception de votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente et ne manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts.

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **18:43**

merci pour votre reponse jai envoyer le recommander lui precisant tout cela il met revenu a la maison netan pas reclamer jai porter plainte au commissariat de ma commune mais mon dit que cela pouvez durer jusqu a 3 ans avant suite donc je pense aller directement au parket mais je ne sais pas si cela va donner une suite favorable aurai je l argent quil me doit et a hauteur de combien je peut lui demander de dommage???? en attendant ma banque me reclame l argent suis je obliger de lui donner ou doivent til attendre que je recupere mon du

merci

Par **pat76**, le **17/01/2012** à **19:47**

Rebonjour

Votre banquier lui ne va pas attendre que vous récupérez votre dû. Il va sans aucun doute vous compter des agios.

C'est bien connu, le banquier profite du malheur de ses clients.

Vous êtes certain que votre acheteur habite bien à l'adresse qu'il vous a donnée?

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **22:21**

pour l adresse oui je suis casi certaine car le courier mes revenue en temp que non reclamer et pas n 'habite pas a l adresse
pour le banquier ces degueulasse mais bon est juste est se que vous pensez que je vai ariver a toucher mon argent et combien puije lui reclamer en dommage

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **22:23**

et mon banquier a contacter sa banque la ou il habite et la confirmer

Par **E.cart**, le **19/11/2012** à **21:35**

Bonsoir Concaro,

Étant dans la même situation, j'aimerais connaître vos démarches et votre situation actuelle en ce qui concerne le litige (bien sûr), si cela n'est pas indiscret.

Merci d'avance pour votre retour.

Par **concaro**, le **20/11/2012 à 14:25**

bonjour donc il faut aller porter plainte et engager un avocat qui fera une procédure d'escroquerie contre cette personne ces très long ça fait un an que j'attends cela va passer seulement au tribunal mais faut pas laissez tomber car des gens pareil mérite qu'il paye et vous pouvez demander dommage intérêt pour abus moral j'espère que cela vous aidera

Par **joanna120618**, le **20/11/2012 à 14:56**

bonjour

j'ai aussi un souci avec un chèque impayer, croyez-vous que je peux faire la même chose. par contre le chèque a été fait par mon copain et comme vous on s'est servi de l'argent. et maintenant la banque me laisse même pas une semaine pour régulariser le compte. ET me menace de pleins de choses; j'en ai parlé à mon copain et il m'a dit que dès qu'il pouvait il ferait le nécessaire.

Par **concaro**, le **20/11/2012 à 15:24**

bonjour

dsl mais je ne comprend pas bien votre question car si c'est votre ami qui a fait un chèque impayer c'est normal et même sûr que vous ne pourrez rien faire à moins d'aller voir une assistante sociale qui vous aide à régulariser mais franchement même cela je ne pense pas faisable après si j'ai mal compris et que c'est à votre ami qu'on a fait le chèque donc là oui vous pouvez faire la même chose

Par **E.cart**, le **20/11/2012 à 20:11**

Merci beaucoup pour votre réponse ! Cela me donne un peu d'espoir. Je vais de suite faire les recherches nécessaires, je ne laisserai pas ces escrocs s'en sortir c'est ce qu'ils attendent.

J'essaierai de poster des nouvelles pour les démarches pour ceux qui peuvent en avoir besoin.

En vous remerciant encore une fois, je vous souhaite bon courage et bonne chance dans vos démarches.

Cordialement.

Par **clementFR2**, le **08/09/2015** à **18:10**

TEMOIGNAGE JT FRANCE 2

Je suis à la recherche d'un homme ou d'une femme ayant été payé avec un chèque non-provisionné lors de la vente de son véhicule.

Le témoignage s'inscrit dans un sujet présentant une nouvelle plateforme de paiement sécurisé pour les ventes de véhicule.

Merci d'avance!

Par **clementFR2**, le **08/09/2015** à **18:10**

TEMOIGNAGE JT FRANCE 2

Je suis à la recherche d'un homme ou d'une femme ayant été payé avec un chèque non-provisionné lors de la vente de son véhicule.

Le témoignage s'inscrit dans un sujet présentant une nouvelle plateforme de paiement sécurisé pour les ventes de véhicule.

Merci d'avance!

Par **alterego**, le **08/09/2015** à **19:33**

Bonjour,

Et trois ans après, le "*nid*" étant inoccupé un coucou vint y "*pondre*" sa question.

Ne pensez-vous pas qu'il aurait été plus pertinent de *créer votre propre "forum"* plutôt que de coller la vôtre dans un de 2012 ?

Cordialement